



CONDITIONS DE PARTICIPATION – OLIVE D'OR 2012

Seul votre paiement validera votre inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 Avril 2012

LES PRODUITS ADMIS

Les huiles d'olive présentées doivent répondre aux critères suivants :

- huiles d'olive vierge extra
- moins de 0,8% d'acide oléique
- issue d'un lot homogène d'un minimum de 3 000 litres
- aucune marque de distributeurs n'est acceptée

LES CATÉGORIES

Le participant doit déterminer la catégorie dans laquelle il souhaite présenter son produit et la spécifier lors de son inscription. Il existe 3 catégories: fruité léger, fruité médium et fruité intense.

Comment classer son huile ?

Fruité léger : pas ou peu d'ardence et d'amertume, huile douce en bouche, arômes doux et subtils.

Fruité médium : ardenance, amertume modérée, arômes végétaux marqués, belle longueur en bouche.

Fruité intense : ardenance, amertume (piquant) prononcée, arômes végétaux intenses (artichaut, tomate, plant de tomate, banane verte, ...), arômes longs en bouche et bien distingués, palais fortement marqué par l'huile, persistance en bouche.

Chaque participant peut inscrire un ou plusieurs produits. Toutefois, il ne peut présenter que 2 produits par catégorie.

CONCOURS

Les présélection et sélection des lauréats se dérouleront selon les règles de dégustation du Conseil Oléicole International (COI) par un jury d'experts indépendant. La décision du jury est définitive et sans appel. Les résultats du concours seront annoncés lors du SIAL Canada 2012. Aucune justification ne sera apportée à l'issue du jury.

Date des présélections : 7 mai 2012

Date du Grand Jury : 8 mai 2012

CHOIX DU FORFAIT

Le forfait 1 : participation au concours 2012 + exposition de votre produit dans l'espace Olive d'Or + référencement dans le catalogue officiel du salon.

Le forfait 2 : forfait 1 + dégustation de votre produit dans l'espace Olive d'Or pendant la durée du SIAL Canada 2012 qui se tiendra du 9 au 11 mai 2012 + liste des potentiels acheteurs ayant visité cet espace.

Note importante sur la dégustation dans l'espace Olive d'Or:

En choisissant le forfait 2, vous pouvez faire déguster votre huile d'olive dans l'espace Olive d'Or pendant toute la durée du SIAL Canada. Les dégustations seront faites par un hôte ou hôtesse professionnel. Cet hôte ou hôtesse scannera l'identité de tous les visiteurs présents et la liste de ces personnes vous sera remise après le salon.

Pour rappel, les visiteurs du SIAL Canada sont des acheteurs professionnels provenant de la distribution alimentaire, de l'hôtellerie et de la restauration.

Merci de noter qu'il est interdit d'exploiter l'espace Olive d'Or pour négocier et promouvoir son huile d'olive en personne.

ENVOIS DE VOS ÉCHANTILLONS

Date limite de réception : **27 avril 2012**

QUANTITE :

- Si vous avez choisi le **forfait 1** : envoyez **3 bouteilles**
- Si vous avez choisi le **forfait 2** : envoyez **6 bouteilles** (3 pour le concours et 3 pour la dégustation)

Toutes les bouteilles présentées doivent être en format de 500 ml ou de 750 ml, sauf exception de format en vigueur dans certains pays. Pour cette raison, un format de 375 ml sera accepté. Les bouteilles de verre transparent ou teinté sont acceptées.

ADRESSE :

OLIVE D'OR - SIAL CANADA

À l'attention de : Amandine GAYET
300 rue Léo-Pariseau, bureau 1100
C.P. 159, Place du Parc
Montréal, QC H2X 4A4
Canada

INSTRUCTIONS POUR L'ENVOI :

1. **Chaque produit doit porter l'identification :**
 - de la date de mise en bouteille ou de récolte.
 - de son pays d'origine.
 - du moulin privé ou de la coopérative ou bien du producteur dont il provient.
2. Indiquer sur le paquet/colis : « **destiné à un concours d'huile d'olive vierge extra** »
3. Indiquer sur la lettre de transport qui accompagne le paquet/colis : « **L'expéditeur est responsable des frais de douanes, des taxes et transport** »
4. Indiquer sur la facture commerciale qui accompagne l'envoi :
Code tarifaire douanière : 1509.10
Code TPS : 59

IMPORTANT :

1. AUCUN ÉCHANTILLON NE POURRA ÊTRE RÉCLAMÉ NI RÉEXPÉDIÉ.
2. TOUS LES ÉCHANTILLONS DOIVENT ÊTRE DÛMENT EMBALLÉS. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de la non-évaluation du produit suite à un incident lors du transport.
3. LES FRAIS D'EXPÉDITION ET – LE CAS ÉCHÉANT – DE DÉDOUANEMENT SONT À VOTRE CHARGE. Si vous confiez l'envoi à votre propre transporteur, assurez-vous d'acquitter les frais de dédouanement, droits et taxes auprès de celui-ci sinon la livraison pourrait être retardée. Faites un suivi de votre colis avec votre transporteur jusqu'à la livraison. La marchandise doit être dédouanée et livrée chez SIAL Canada avant le 27 avril 2012 (comptez un délai de 10 jours pour les formalités douanières). Au besoin, contactez notre courtier en douane officiel **North American Logistics Services Inc.**, M. Fernando VERA au 514-868-6650 ou fvera@nalsi.com
4. LA RECEPTION DE VOS ECHANTILLONS APRES LE 27 AVRIL 2012 ENTRAINERA LA NON-PARTICIPATION DE VOS PRODUITS AU CONCOURS. En aucun cas, l'organisateur ne sera tenu responsable et aucun remboursement ne sera effectué.

PAIEMENT

Seul le paiement validera l'inscription.

Des frais de 15\$ CAD seront appliqués pour chaque paiement par virement bancaire international. Des frais de 3% seront appliqués pour les paiements par carte de crédit.

MODALITES D'ANNULATION

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué.